

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Ordonnances rendues en
matière de société (R) - Dépôt le 07/07/2025 - 2835 - 2013 B 00453 - 794 537 852 - 2L INVEST



Greffe du tribunal de commerce d'Epinal

Espace Judiciaire J-V Daubié - Place Jeanne d'Arc 88000 EPINAL

Téléphone : 0354591850

www.greffe-tc-epinal.fr - www.infogreffe.fr

OB/2013 B 00453

ACD

ZAC de la Roche

7 RUE ROLAND THIERY

88000 ÉPINAL

Nos références : OB/2013 B 00453

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée 2L INVEST

881 RUE DIVISION LECLERC

88800 VITTEL

SIREN : 794 537 852

N° de gestion : 2013 B 00453

Le greffier soussigné constate le 07/07/2025 le dépôt, enregistré sous le numéro 2025/2835, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 02/07/2025
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 07/07/2025

Le greffier

Maître Pierre-Alexandre DUPIRE



TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

REQUERANT : 2L INVEST (SAS)
881, Rue Division Leclerc
88800 Vittel
RCS EPINAL 794 537 852

MANDATAIRE : ACD
7, RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

ROLE : 2025 003911

ORDONNANCE

Nous, Jean-François BARNET, Président du Tribunal de Commerce d'EPINAL, assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Accordons à la société :

2L INVEST (SAS)
881, Rue Division Leclerc
88800 Vittel

Un délai jusqu'au 30/09/2025

Pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;

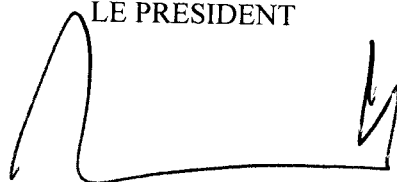
Disons que la présente décision fera l'objet d'un dépôt en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés ;

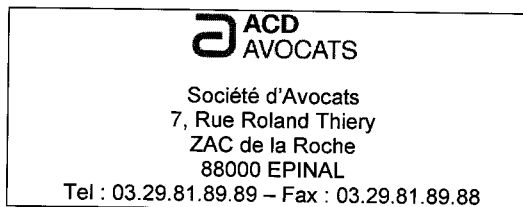
Fait à EPINAL en notre Cabinet le 02/07/2025.

LE GREFFIER

Olivia BALLAND

LE PRESIDENT





**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI D'APPROBATION DES COMPTES**

Le Soussigné, Me Philippe SESTER, Avocat de la Société ACD AVOCATS, 7 Rue Roland Thiery – ZAC de la Roche – 88000 EPINAL

Agissant d'ordre et pour compte de :

Monsieur Laurent LEMOND

Pris en sa qualité de Président de la société « 2L INVEST »
Société Par actions simplifiée à associé unique au capital de 110.000 euros
Dont le siège est 881 Rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
Immatriculée au RCS d'EPINAL sous le numéro 794 537 852

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Aux termes des dispositions statutaires, l'exercice social de la société "2L INVEST" a débuté le **1^{er} janvier 2024** pour se terminer le **31 décembre 2024** et conformément à l'article L 225-100 du Code de commerce, les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2024** et les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2024** doivent être approuvés au plus tard le **30 juin 2025** par son associé unique.

Compte tenu de l'impossibilité de coordonner les agendas de l'associé unique avec les co-commissaires aux comptes de la société 2L INVEST, il ne sera matériellement pas possible de respecter cette date.


En conséquence, le soussigné à l'honneur de vous demander :

De bien vouloir accorder à la société **2L INVEST**, par voie d'ordonnance, une prolongation de **TROIS MOIS**, soit jusqu'au **30 septembre 2025**, pour préparer l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2024** conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce.

Fait à EPINAL (88000)

Le 12 juin 2025

Philippe SESTER – Avocat au barreau d'EPINAL


ACD AVOCATS
7 Rue Roland Thiery
88000 EPINAL
RCS NANCY 759 800 816
☎ 03.29.81.89.89
epinal@acd.fr